

CHAPITRE I.5

L'IRRFA – La Formation permanente d'adultes, « front secondaire » de lutte.

Un autre aspect du travail de formation s'était manifesté dans la création de l'IRRFA à partir de 1971. Je l'ai animé avec une équipe à partir de 1973. C'était une époque où étaient encore très vivantes les organisations de culture populaire, et où la contestation de 1968 avait poussé à l'adoption de mesures financières (le 1% patronal pour la formation permanente). Ceux qui luttèrent pour la transformation de la société avaient donc investi ce secteur, conscients que la formation des travailleurs et des militants était fondamentale. Tout cela a disparu à partir de 1981 : les socialistes, parvenus au pouvoir présidentiel ne misaient que sur les organismes publics de formation, les GRETA, et se débarrassent peu à peu des organisations privées comme la nôtre, « privé » étant lu comme « patronal » et donc « capitaliste », autre manifestation « socialiste » et « de gauche » d'une ignorance de l'histoire et d'un dogmatisme simpliste de pensée.

J'ai consacré une partie importante de ma vie à faire de la formation d'adultes, au-delà de mon enseignement secondaire et universitaire : à la Chronique Sociale de France, des années de cours et conférences, à l'Université Tous Âges de nombreuses communes du Rhône et de l'Isère, à l'Institut Culturel Italien, à la Société Dante Alighieri, dans beaucoup d'autres villes et organismes. Là était ma principale activité militante pendant de très nombreuses années jusqu'après l'an 2000.

Dans la seconde moitié des années 1970, avec Christian Grenier et plusieurs autres camarades, nous avons formé un organisme intitulé Groupe de Formation Politique (GFP) ; nous faisons avec un certain succès des stages de formation au marxisme après un travail intense de recherche, en mettant l'accent sur les aspects les moins connus de Marx, l'idéologie, la pensée symbolique, la psychologie, etc.

Même l'École de Commerce de Lyon nous avait invités à faire trois séances pour les étudiants, qui avaient été très suivies... et très critiquées !

J.G., 03 mai 2021

J'ai présidé aussi l'IRRFA (Institut Régional de Recherche et de Formation d'Adultes) pendant ses dix ans d'existence, de 1973 à 1983 (Ne pas confondre avec l'IRFA, Institut de l'Université Catholique de Lyon). Actif depuis 1963, avait été déclaré officiellement à Paris en 1968 l'INFAC, Institut National pour la Formation et l'Animation Culturelle, qui avait prévu dans ses statuts la possibilité de « *créer, dans un souci de décentralisation et d'adaptation, des délégations régionales qui prendront le nom d'I.R.F.A.C.* ». La première antenne régionale fut l'I.R.F.A.C. Rhône-Alpes : le 1^{er} janvier 1971, l'I.N.F.A.C., en accord avec Culture et Liberté, nommait un responsable chargé de la mise en place de l'I.R.F.A.C., ce fut un enseignant de Psychologie de Lyon 2, Michel Cornaton. L'I.N.F.A.C. avait été créé par Culture et Liberté, association d'éducation populaire du monde du travail, qui fut une initiative du Centre de Culture Ouvrière (CCO) et du Mouvement de Libération Ouvrière (MLO), l'antécédent du MLP ; Culture Ouvrière avait éprouvé le besoin de créer un instrument de travail plus spécialisé dans la formation, largement ouvert à de nombreuses associations, aux objectifs les plus divers, mais dont l'éducation permanente et la promotion collective constituaient les préoccupations fondamentales :

« Pour l'I.N.F.A.C., l'animateur ne doit pas être utilisé comme un nouveau type de « chien de garde », qui ne fait qu'agiter la surface des choses, sans que soient menées à bien les transformations économiques et sociales. L'animation ne sera ni un alibi ni une mesure de prévention ayant pour objet de dissimuler les conflits et de les faire disparaître ; mais elle aidera

les intéressés à les assumer. Elle doit favoriser, dans tous les secteurs de la vie sociale, une véritable participation démocratique des individus et des groupes, c'est-à-dire une prise de responsabilité la plus complète possible dans tous les domaines les concernant. En aucune façon, l'animation ne se substituera au militantisme, qu'elle saura, au contraire, susciter et aider.

L'I.N.F.A.C. n'a pas seulement pour but de former des animateurs, elle contribue à la formation professionnelle en général, plus particulièrement à celle des différents travailleurs sociaux. L'I.N.F.A.C. vise à ce que cette formation professionnelle ne soit pas un recyclage étié, mais qu'elle s'inscrive dans le cadre plus large d'une meilleure compréhension de la société à laquelle appartient chaque individu et fournisse par là les éléments de synthèse et de critique ainsi que des points de repère nécessaires à toute action » (Circulaire de 1971).

En mai 1971 se constituait avec Michel Cornaton, directeur de l'I.R.F.A.C. une Commission regroupant Dominique Alunni, représentant de l'I.N.F.A.C., 3 représentants de Culture et Liberté, dont Pierre Berjoan, qui avait été aussi le Secrétaire du MLP de l'Ain, Lucien Buisse des Associations Populaires Familiales, Emmanuel Payen, de l'O.C.C.A.J. et Jean Blanchard, du Centre Régional de Formation. Restaient à désigner un représentant de la Confédération syndicale des Familles (CSF), de Villages, Vacances Familles (VVF), de l'Association Renouveau et de l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (ADELS). Parallèlement, comme prévu par le projet de décentralisation, se mit en place un Comité pédagogique, composé, avec le directeur, de cinq personnes : Yves Le Balle, économiste, Charles Maccio, animateur de groupe et qui deviendra le directeur de la Chronique Sociale, Paul Magnin, animateur professionnel, Etienne Minarik, psychosociologue et économiste et moi-même, qualifié de « philosophe et politicologue ». Les objectifs de l'I.R.F.A.C. étaient de susciter et former des animateurs professionnels, de « recycler les éducateurs, les enseignants et les travailleurs sociaux, tant au niveau des méthodes que du contenu », de « contribuer à la promotion sociale et professionnelle des individus en développant leurs capacités et leurs connaissances » et de faciliter la rencontre des formateurs régionaux, entre autres par le travail avec les Universités de Lyon II et Grenoble II, avec les communes, les quartiers, les entreprises ; un dernier secteur- clé était de développer la recherche en matière d'éducation et de formation : l'I.R.F.A.C. devint donc l'I.R.R.F.A.C., institut régional de *recherche* et formation. Le local passa bientôt de celui de Culture et Liberté au 103, rue Président Herriot, 69002 Lyon.

Puis, en 1973, l'I.N.F.A.C. suscita la création d'instituts régionaux autonomes, afin de permettre le regroupement dans chaque région de toutes les forces locales intéressées par la réponse aux besoins de formation professionnelle continue et d'éducation permanente, dans un Institut dont les objectifs et la pratique seraient élaborés, réalisés et contrôlés collectivement, usagers et formateurs. C'est ainsi que fut créé l'I.R.R.F.A., après rencontre et consultation d'une vingtaine d'organisations, en octobre 1973, comme association « provisoire », sous la responsabilité de 7 personnes : Michel Cornaton, Charles Maccio, Jean- René Marchalot, Lucien Moly, Henri Pérouze, Françoise Kopp et moi-même. Cornaton resta directeur de l'association et me demanda d'en être président. À sa création, l'I.R.R.F.A. était donc animée par un bureau des sept membres fondateurs, ainsi composé : j'étais président, les membres du Bureau étaient Charles Maccio (vice-président), Lucien Moly (trésorier) et Jean-René Marchalot (secrétaire), le délégué régional INFAC était Henri Pérouze, représentant Dominique Alunni, et la structure administrative permanente était composée de Michel Cornaton (maître-assistant à Lyon II), Françoise Kopp (psychologue) et Henri Pérouze (animateur). Renée Jagaille s'ajouta un peu plus tard au Bureau, ainsi que Béatrice Ballu, qui y fit un travail remarquable, mais tout le contenu de ce travail devrait faire l'objet d'un autre dossier, je ne fais ici que l'histoire de l'organisation de l'association.

L'I.R.R.F.A. prit son autonomie financière en juillet 1975 : L'Institut n'est plus financé par l'I.N.F.A.C., il n'a pas de subventions, mais est exclusivement financé par les conventions passées avec les demandeurs de formation, Comités d'entreprise, associations familiales, centres sociaux,

collectivités locales, établissements publics, ministères, entreprises, associations d'aides ménagères, etc. En 1977, l'Association répondit aux besoins de formation exprimés par 72 organismes dans cinq grands secteurs : industrie, administrations et organismes semi-publics, secteur sanitaire et social, collectivités locales, centres de formation publics ou privés. Nous avions aussi des contrats de recherche et d'assistance technique, et le travail interne de réflexion, en particulier sur les enjeux sociaux et politiques de la formation, nous obligea à modifier et élargir la structure interne par la création en 1978 d'un Comité Permanent d'Animation (CPA) constitué essentiellement par les vacataires.

La liste des membre fondateurs sera modifiée par l'Assemblée générale du 2 décembre 1978 : Maccio, Marchalot et Moly seront remplacés par Aimée Debard, Madeleine Vaganay et Gilles Taulemesse.

Ce travail à l'I.R.R.F.A. me prit beaucoup de temps à partir de 1973 et au début des années 80, j'étais parfois en réunion de Bureau ou en intervention plusieurs fois par semaine. Je m'y étais engagé à fond. C'était une dimension centrale de mon activité militante, de réflexion, de formation, et de transformation de la réalité sociale ; l'association était par ailleurs au cœur de la vie lyonnaise, et j'y retrouvais beaucoup de personnes avec lesquelles je militais dans d'autres secteurs, comme Jean Chabert, Marie-Jo Sublet, qui fut maire de Feyzin et députée P.S., des gens de Chapeau-Cornu, des militants chrétiens, des militants politiques du PSU, etc.

Vers la fin des années 70, l'équipe changea peu à peu : les quatre permanents furent Sylviane Laverlochère, la secrétaire, Gilles Taulemesse, responsable administratif et financier, Béatrice Jouanneau, une psychologue scolaire, puis un certain Jean-Pierre Rouge, sociologue, qui commença à créer des problèmes dans l'équipe interne, dans la dernière période qui fut difficile : les conditions légales, l'esprit militant et la demande de formation commençaient à changer.

L'I.R.R.F.A. s'était donné la vocation de rentrer dans ce grand mouvement de formation permanente qui occupa les années 70, dans une perspective militante, aider les jeunes à comprendre la réalité, former les jeunes paysans et les personnels de basse qualification dont les autres structures s'occupaient peu, et en « *priviliégiant la promotion de la personne plutôt que la promotion hiérarchique des stagiaires au sein de l'entreprise* ». L'Association fonctionnait principalement à partir des financements créés par la loi de 1971, c'est-à-dire le « 1% » destiné à la formation permanente et pris sur le budget des entreprises. Le secteur d'intervention était le secteur social, mais l'Association assurait aussi une part de ses interventions dans l'industrie. On organisait aussi une « assistance technique » dans les collectivités locales, les associations, les centres sociaux. L'Association eut alors, outre les quatre permanents, un nombre de 21 intervenants, dont moi.

Une autre spécificité était le travail auprès des personnes âgées, dont Hélène Reboul, une collègue de Cornaton, était spécialiste. Ce qui avait fait connaître l'IRRFA, dès 1971, ce fut le travail auprès des aides ménagères, - personnel jusqu'alors sans statut officiel, non reconnu et mal payé -, organisé au départ en liaison avec l'Association départementale d'Aide aux personnes âgées et l'Association locale de Bourg en Bresse, sous l'égide de Pierre Berjoan, alors permanent régional de Culture et Liberté. La formation professionnelle des aides ménagères se doubla d'un travail politique et administratif, et l'IRRFA réussit à faire reconnaître l'aide ménagère comme une profession dotée d'un statut et de droits, entre autres au salaire ; ce fut le résultat d'une action menée avec les participantes aux stages, action de masse menée par les intéressées sous la direction de l'équipe de l'IRRFA. Ce fut un travail important dans un secteur marqué par les difficultés économiques de l'époque et l'existence d'une quantité de jeunes femmes plus affectées par le chômage et le manque de qualification. L'objectif était de faire que les aides ménagères soient autre chose que des « femmes de ménage », et qu'elles soient mieux à même de faire ce que doit faire une mère de famille et d'intervenir auprès des personnes âgées (hygiène et soins) ; il fallait pour cela assurer aussi leur formation personnelle.

Que représentait alors cette intervention prenante dans le domaine de la formation permanente ? En quoi était-elle cohérente avec le reste de mon activité militante ? La formation était pour nous l'un de ces « fronts secondaires » qui étaient apparus dans la lutte politique des années 60, avec la

famille, l'école, la sexualité et d'autres, dans un secteur généralement considéré comme hors des luttes, tant par les syndicats que par les partis politiques de gauche, et même comme une distraction éventuellement gênante par rapport aux luttes essentielles, d'une part la prise de pouvoir politique et la gestion de l'Etat, d'autre part les luttes pour les salaires et la situation des travailleurs dans l'entreprise. Nous avons beaucoup réfléchi dans les années 70 à ce qui constituait un nouveau front de lutte dans les luttes de classes d'alors ; j'ai par exemple retrouvé ce texte que j'avais rédigé probablement en 1975 :

« **1 – La formation permanente, nouveau terrain de lutte.**

1.1 – Pour fonctionner et se développer selon leur propre logique, les sociétés capitalistes ont de plus en plus besoin d'assurer leur domination idéologique (= hégémonie) dans la tête des travailleurs,

- aussi bien au niveau de la production : il est nécessaire que les travailleurs adhèrent intérieurement aux objectifs de l'entreprise (cf. développement des relations humaines, journaux d'entreprise, information patronale, concertation, psychologie du travail, etc), qu'au niveau de la consommation : il faut créer des consommateurs pour les marchandises produites, contrôler la consommation, l'augmenter ou la diminuer dans le secteur, etc. selon les besoins de la production (publicité, mass médias),

- qu'au niveau de la vie sociale tout entière : l'Etat doit pouvoir contrôler l'existence de tous les individus dans tous les domaines.

1. 2 – L'école a été le moyen traditionnel de cette hégémonie idéologique des classes dirigeantes ; la formation permanente prend le relais pour les jeunes sortis de l'école et pour les travailleurs en activité. Elle tend à devenir dans l'entreprise et dans la société :

- ce qui permet d'adapter la main-d'œuvre à de nouvelles conditions techniques de travail (formation professionnelle),

- ce qui permet de faire face aux contradictions sociales issues du développement capitaliste par la diffusion d'une idéologie maîtrisée par le patron et l'Etat.

1. 3 – La formation permanente devient donc un des moyens actuels de renforcement d'une domination de classe, d'une exploitation économique, et de permanence de rapports sociaux aliénés. Elle est pour cela un terrain objectif nouveau de lutte politique. Il n'y aura pas de transformation politique, pas de transformation des rapports sociaux, sans que soient aussi détruites dans la tête des individus les idées, les valeurs des classes dominantes, grâce auxquelles la société actuelle est acceptée, considérée comme naturelle.

1. 4 – Ce terrain de lutte n'a massivement pas encore été pris en compte par les organisations politiques et syndicales de gauche :

* le patronat s'est organisé et a pensé sa politique de formation permanente ;

* les syndicats dans l'entreprise n'ont pas de politique cohérente dans ce domaine ;

* les raisons de ce fait tiennent :

- au fait que les luttes immédiatement les plus urgentes se déroulent sur d'autres terrains (salaires, etc.) ;

- aux stratégies dominantes dans la gauche qui misent sur une réforme des institutions d'Etat, donc sur une démocratisation de l'école, et qui jouent donc pour la formation permanente la carte de l'Education Nationale ;

- au fait que, ces stratégies jouant une carte électorale, elles sont conduites à sous- estimer les problèmes idéologiques, et à s'occuper assez peu de cette question de l'hégémonie idéologique de l'adversaire, en particulier des problèmes de formation permanente.

2. La formation permanente, lieu de contradictions.

Cette situation politique de la formation permanente crée, de ce fait, un certain nombre de contradictions qui rendent possibles une intervention et une lutte dans ce domaine :

2. 1. Contradictions à l'intérieur des classes dominantes

– selon le type d'entreprise (entre grandes entreprises conscientes de la nécessité de former leurs employés et qui investissent, moyennes entreprises qui se retournent généralement vers les organisations patronales pour leur formation et petites entreprises où la

situation oscille entre libéralisme et blocages, d'où la question : où une intervention est-elle possible ?

- entre les exigences de formation professionnelle et la nécessité d'aborder des questions d'ordre idéologique (rapports humains, fonctionnement de l'entreprise, connaissance des groupes, expression orale, etc.), d'où la question : quel contenu donner à une formation alternative ?

- entre la volonté de réserver la formation aux cadres et la nécessité de l'élargir peu à peu à tout le personnel, d'où : sur quelles couches sociales agir ?

2.2. Contradictions à l'intérieur de la gauche :

- entre CGT et CFDT ;

- à l'intérieur de chaque syndicat, selon les entreprises, les régions, les comités d'entreprise, etc. d'où : analyser ces contradictions pour déterminer où une intervention peut être envisagée.

2. 3. Contradiction entre les contenus de formation : c'est le discours qui a été privilégié de façon exclusive : n'est-ce pas une façon de rentrer dans la logique, le langage des classes dominantes ? ne faut-il donc pas, pour développer une autre hégémonie idéologique faire une place à des techniques susceptibles de compléter, à tous les niveaux de la vie sociale, le déblocage amorcé au niveau de la parole (rapport langage

- techniques) ». Il faut insister sur le fait que l'accord national interprofessionnel du 9 juillet 1970 et surtout la loi n° 71575 du 16 juillet 1971 organisant la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente, obligeaient les entreprises à affecter en 1974 un pourcentage de 1% de leur masse salariale à la formation de leur personnel. Cette loi, votée dans la mouvance de mai 1968, fut aussitôt l'enjeu d'une lutte sévère avec le patronat conscient de ses dangers : la participation des employeurs, qui était passée à 1,8% devait monter à 2% en 1976, et fut réduite à 0,90 pour 1979 (1,10% - 0,20% prélevé d'office pour occuper les jeunes sans emploi et dégonfler les statistiques de chômage !). Analysant la situation en janvier 1979, Henri Pérouze écrivait :

« Les organisations syndicales et politiques d'opposition pressées par d'autres luttes plus immédiates ont tout d'abord recommandé que la Formation permanente continue (FPC) soit réalisée au sein des appareils publics d'éducation et de formation (plus par principe que par analyse des pratiques réelles). Dans un deuxième temps, elles n'ont pu que constater que la FPC était contrôlée par le patronat et, globalisant la réalité, elles se sont de fait interdit de considérer le champ de la FPC comme un terrain de lutte idéologique. Pendant ce temps-là, jouant sur les failles (?) du dispositif législatif, les organisations patronales ont poursuivi la mise en place d'institutions contrôlant étroitement la FPC depuis le financement (ASFO non paritaires contrairement au F.A.F., fonds d'Assurance Formation) jusqu'à la réalisation (ex CIFOP) en passant par les constructions mobilières (ex Palais de la Formation) sur le modèle et avec l'appui des chambres de commerce et d'industrie. Ces dernières représentent un potentiel de moyens et une force méconnue du grand public : groupes de pression, moyens en équipement et en personnel, investissements (ex. efficacité de leur service postal privé pendant les PTT) ».

(13 décembre 2007) Le patronat avait dès l'abord compris l'importance qu'il y avait à contrôler le secteur de la formation permanente, surtout en cette période de réorganisation de l'économie capitaliste, d'introduction de l'automatisation et de l'informatique, et de la formation d'une nouvelle classe ouvrière, où s'accroissaient la déqualification et la surqualification, où augmentait le personnel intérimaire, contractuel et féminin. Dans ces conditions, il réduisait de plus en plus la formation permanente à une adaptation aux connaissances, aux techniques et aux comportements nécessaires à la restructuration capitaliste, c'est lui qui était à l'origine de la majorité des demandes de formation, et il visait avant tout à l'augmentation de la productivité. Par ailleurs, la complexité des textes de loi (le J.O. consacré à la loi de 1971 ne comportait pas moins de 400 pages en petits caractères) accentuait la méconnaissance des possibilités par les

organisations ouvrières. Le résultat était que la majorité des bénéficiaires de formation était les personnes ayant déjà une formation initiale importante, cadres et agents techniques, alors que les O.S. et employés étaient presque toujours absents. Le déséquilibre était donc grand entre les classes sociales dans une lutte sur la question de la formation permanente qui resta toujours marginale pour des organisations ouvrières et de gauche, qui jamais n'organisèrent d'actions revendicatives réelles sur ce problème. (...).

À partir de 1978, nous avons commencé à modifier notre organisation en intégrant mieux les vacataires à la gestion de l'association. Mais ce fut l'élection de Mitterrand en 1981 qui relança la réflexion sur la politique de l'IRRFA : l'arrivée des socialistes au pouvoir n'allait-elle pas changer en partie la situation de la formation permanente et permettre enfin, comme naturellement, de réaliser ce pour quoi nous devons nous battre contre un pouvoir réactionnaire. Cela fut le centre de notre assemblée générale du 4 juin 1981, que j'introduisis ainsi :

« Nous arrivons à notre dixième anniversaire. Est-il outrecuidant de considérer ce fait comme important alors que tant d'autres problèmes sollicitent notre attention et que tant d'autres événements semblent plus importants ? Cette concordance de notre petite histoire particulière et de la « grande » histoire nous suggère au contraire une réflexion nouvelle sur notre politique de formation et un questionnement qui sera l'objet même de notre A.G. de ce soir, dans un prolongement direct de nos conclusions de l'A.G. d'octobre 1979.

1) L'IRRFA n'est pas né d'une volonté mais d'une exigence ressentie sur le terrain par un groupe de formateurs qui avaient tous déjà une expérience longue de formation : exigence de se former, d'apprendre, de réfléchir, pour maîtriser au moins un peu nos propres conditions d'existence, comprendre ce qui se passe autour de nous et en nous, pour être en mesure de modifier ce que nous sommes, ce que nous faisons, ce que nous vivons ;

** exigence d'autant plus forte que la qualification professionnelle et le niveau culturel étaient moins élevés (Cf. l'expérience fondatrice et symbolique de la formation d'aides ménagères).*

L'INFAC nous fournit alors pendant quatre ans le cadre institutionnel dans lequel put se développer cette expérience, par la création d'une délégation régionale à Lyon, jusqu'à ce que, en 1974, l'IRRFA trouve sa pleine autonomie financière et pédagogique.

Cette idée que l'on ne transforme pas la réalité individuelle et sociale sans un travail de formation permanente mène parallèlement à toute autre action ; nous pouvons la reprendre aujourd'hui dans le contexte politique nouveau qui nous oblige à nous poser des questions, à préciser nos objectifs, à élaborer de nouveaux projets. Ce n'est pas le contexte politique qui nous commande cette réflexion, mais il la conditionne.

2) Il y a un élément nouveau : ce travail de formation, nous l'avons fait la plupart du temps contre le pouvoir établi, en rusant avec lui, en exploitant ses contradictions. Il est possible maintenant que, pour une part au moins, nous ayons à le faire dans une certaine connivence avec le pouvoir, apportant, à notre niveau, notre contribution à un travail de changement. Allons-nous avoir la possibilité de faire déboucher notre travail sur un plan plus institutionnel ? Nous disions en 1979 : « Contradiction entre notre objectif de formation – qui est de contribuer à une transformation permanente tant des groupes que des individus – et la loi du marché – qui tend à former pour rentabiliser les individus, renforcer le système économique et social, faire qu'il ne se transforme que selon sa logique propre de productivité et de profit. Toute formation qui ne rentre pas dans cette perspective d'intégration au système et de rentabilisation immédiate est donc combattue par beaucoup d'employeurs et de responsables de formation ».

Peut-être sommes-nous à un tournant, parce que aussi bien l'évolution technologique que l'évolution sociale et politique nous conduisent progressivement à entrer dans une autre logique sociale, qui intègre à la fois la meilleure tradition de l'ancien libéralisme politique, misant sur l'épanouissement, l'initiative et la responsabilité de chaque individu, et une tradition socialiste insistant sur la réorganisation des rapports sociaux selon plus de justice, condition nécessaire à l'épanouissement des individus. S'il est vrai que nous vivons un tel tournant, cela veut dire que, en tant qu'institution de formation d'adultes, nous avons une place à occuper, des responsabilités nouvelles à prendre dans la mise en oeuvre de cette autre logique sociale.

3) Car le tournant ne sera pas pris, sans un énorme travail de transformation des structures mentales qui sont aujourd'hui celles de l'ensemble des Français.

Pourquoi la formation devient-elle aujourd'hui particulièrement décisive ? Parce que le changement est devenu le mot de ralliement d'une majorité de Français et du nouveau pouvoir, et parce qu'il n'y a pas, il n'y aura pas de changement dans ce domaine plus qu'en d'autres, sans que, parallèlement à l'économie, au social et au politique, un travail soit fait pour transformer les consciences, les mentalités, leur donner les moyens d'être lucides et critiques, d'agir au lieu de subir, de raisonner au lieu de répéter, de connaître au lieu de se soumettre par incompétence ou ignorance aux décisions d'un autre. Et ce travail sur les consciences, sur les structures mentales, les mentalités, c'est précisément le niveau auquel se situe la formation permanente.

Il se fait certes toujours en liaison avec des questions concrètes, que ce soit celles du travail et de la formation professionnelle, que ce soit celles du quartier et de la vie des femmes, que ce soit celles du jeune chômeur ou de la femme qui veut se préparer à reprendre un emploi. On ne peut pas faire des parts dans la formation, séparer la formation professionnelle de la prise de conscience d'autres réalités.

C'est pourquoi nous ne sommes pas sans inquiétude de voir un Secrétariat d'Etat couvrir la seule

« formation professionnelle » et non la formation « permanente » dans son ensemble, la formation autre que professionnelle étant renvoyée au Secrétariat au Temps libre rattaché au sous-secrétariat à l'Education (Cf Le Monde, 3 juin 1981). Il est vrai que c'est une question essentielle par rapport aux problèmes de chômage et d'emploi ou de développement technologique. Il est vrai aussi que c'est loin d'être la seule, ou qu'alors on serait en retrait par rapport aux objectifs de la loi Delors de 1971.

Nous disons donc : pas de changement politique sans travail en profondeur pour changer les structures mentales de la masse des hommes et des femmes, et surtout des jeunes qui viennent de subir des années de déculturation systématique dans le domaine scolaire et culturel, dans celui de la télévision ou des loisirs et parfois dans celui de la formation des adultes : partout l'ont emporté le souci de former des mentalités consommatrices plutôt que des consciences critiques, le goût du spectacle facile plutôt que de la connaissance conquise, le tout commandé par le souci de rentabilité et de formation d'une masse de gens conformes, indifférents à tout pourvu qu'ils consomment.

Je sais que, disant cela, je semble situer l'IRRFA dans une position partisane et politique « de gauche », contradictoire avec ce que je disais plus haut sur la nécessaire autonomie de la formation. Or il ne s'agit pas de cela, et je voudrais que cela soit clairement compris, autour de deux types de réflexions :

a) Il ne s'agit pas pour nous de courir après la victoire et les vainqueurs pour en tirer quelques avantages, mais de dire notre conviction que le changement qui s'opère doit remettre la formation permanente dans un ordre de priorité qu'elle avait perdu. Cela ne signifie pas qu'il faut désormais pour nous former nos usagers pour les rendre conformes à un nouveau modèle commandé par le nouveau pouvoir ; nous disons seulement que cette nouvelle dynamique sociale ne se développera que si elle inclut une conscience critique d'elle-même, y compris sur ses objectifs prioritaires. Par exemple, le Premier Ministre a insisté sur la poursuite d'une logique de croissance : ne pose-t-elle pas des questions, ne présente-t-elle pas des contradictions qui risquent de conduire le « changement » dans une impasse ? Que faut-il mettre en œuvre comme formation pour donner à chacun les instruments nécessaires, économiques et autres, pour qu'il puisse décider en toute conscience ? Il ne faut idéaliser aucun pouvoir : la logique du pouvoir est de favoriser ce qui contribue à sa conservation et de neutraliser ce qui le met en cause. Peut-être n'avons-nous pas fini d'être des empêcheurs de tourner en rond et en ronron !

b) Il est certain par ailleurs que beaucoup d'employeurs ont peur encore qu'une formation telle que la nôtre ne crée dans leur personnel une conscience critique source de syndicalisation, de contestation et d'agitation sociale. Il nous faut aussi oser poser clairement cette question. Elle est énorme. Je dirai seulement ceci : la formation ne crée pas les contradictions réelles qui existent dans une entreprise. S'il y a des conflits, ce n'est pas l'acte de formation qui les suscite, il permet seulement d'en prendre conscience. C'est ce que soulignait Michel Cornaton dans un texte qui avait déjà été cité lors de la dernière A.G.

Dans un contexte comme celui d'aujourd'hui, il est probablement de l'intérêt commun des employeurs et des salariés que les contradictions existantes soient claires aux yeux de tous, afin de pouvoir être traitées de façon positive et de ne pas déboucher dans des agitations stériles. Cela n'est pas encore très bien compris par une partie des employeurs ; mais c'est une perspective qui a conduit par exemple le patronat italien à soutenir la loi des 150 heures annuelles de formation intégrées dans le temps de travail et à reconnaître la section syndicale d'entreprise dotée de ses pouvoirs propres : mieux vaut, à son point de vue, des salariés organisés et conscients que des salariés dont le peu de conscience et le manque d'organisation collective fut à l'origine des grèves sauvages et destructrices des années 70.

Nous sommes donc ouverts sur ce point à un double dialogue avec les organisations syndicales comme avec les employeurs.

4) S'il est vrai qu'aujourd'hui la formation redevient une priorité, peut-être faut-il en tirer une conséquence pratique ? Nous avons à apporter dans ce domaine nos dix ans de pratique, de recherche, d'innovations pédagogiques. Mais est-il souhaitable que nous-mêmes, comme d'autres, continuions à travailler en francs-tireurs ?

Certes nous sommes « association loi 1901 », et nous entendons le rester, c'est la condition de notre liberté et de notre efficacité d'intervention. Il semble d'ailleurs que le Président de la République et le gouvernement entendent poursuivre leur politique dans une perspective de décentralisation et de développement de la vie associative.

Dans ce cadre qui préserve notre autonomie, n'est-il pas souhaitable, n'est-il pas possible de proposer l'élaboration d'un « programme commun » de la formation permanente pour les années à venir, avec quelques objectifs précis ? N'est-il pas possible d'ouvrir sur cette perspective un dialogue d'une part avec les organismes de formation qui se situent dans une perspective proche de la nôtre, d'autre part avec les organisations sociales, familiales, syndicales et politiques ? Nous y sommes prêts pour notre part, de même que nous sommes prêts à faire des propositions de contenu. Nous donnera-t-on, et comment, les moyens financiers nécessaires à leur réalisation ?

Dans ces perspectives, nous avons à la fois à continuer ce que nous faisons dans un certain nombre de domaines et qui contribuaient déjà à une formation-transformation, mais aussi à inventer des formations qui ouvrent des champs nouveaux.

(...)

Il fut un temps où les enfants du peuple allaient peu à l'école et où ils se donnaient une culture réelle dans les institutions du mouvement ouvrier ou socialiste, où ils apprenaient ce qui était nécessaire pour être des militants et des hommes développés. Maintenant tous les enfants vont à l'école, mais ils en sortent sans autre formation, dans le meilleur des cas, que celle qui est nécessaire à ce qu'ils soient de bons producteurs et de bons consommateurs. Nous avons vocation à offrir, sur notre terrain, le cadre où ils pourront non seulement se connaître eux-mêmes mais acquérir les instruments qui leur permettent de comprendre ce qui se passe autour d'eux et d'y intervenir autrement. Donner la dimension historique des choses, mais aussi la capacité de réflexion philosophique, mais aussi la dimension artistique, combler donc le fossé entre la culture des spécialistes et la culture de masse, toutes choses qu'on apprend de moins en moins à l'école ».

La dissolution de l'IRRFA fut prononcée illégalement en janvier 1983, elle fut le résultat d'une conjonction entre l'incapacité socialiste de contribuer au développement de la formation permanente (les gouvernements de la période mitterrandienne ne s'intéressèrent qu'à la formation professionnelle, moyen de jouer sur les statistiques de chômage, dans un intérêt partagé avec les patrons) et les aspirations « autogestionnaires » d'une petite équipe de vacataires, techniquement compétents pour la plupart, mais incapables de concevoir la nécessité d'une structure, d'une organisation où gestionnaires et salariés devaient se partager les tâches, animés par une même volonté de « transformer » la réalité. Quelques opportunistes profitèrent de tout cela pour s'approprier les biens de l'IRRFA et supprimer une institution pour pouvoir monter la leur.

Ainsi se termina l'histoire de l'IRRFA.

Texte de 2007, repris et corrigé le 03 mai 2021